

RÉSULTATS DE L'ENQUÊTE MÉTIER 2024 DU GAG

Partie « actualités professionnelles » au CNAAG 2024 à Poitiers, le mardi 26 novembre 2024, présentée par Pauline Allain, présidente du GAG et Bernard Hervy, vice-président du GAG.

Merci aux nombreux animateurs qui ont répondu à cette 4^{ème} enquête métier !
Leur nombre, leurs réponses et leur implication donnent une forte crédibilité à cette enquête !

Le cadrage de l'enquête 2024

L'enquête métier 2024 du GAG a exploité **687 questionnaires** venant de tous les départements (*sauf deux*) avec 74 416 personnes âgées concernées. Elle est insuffisamment représentative des services territoriaux, des résidences autonomie (5.6 % des réponses pour 15.6 % des structures), mais elle est très représentative des structures EHPAD et Usld (*l'enquête touchant 10 % de la population accueillie*).

Lors de la présentation au congrès CNAAG, des comparaisons sont faites avec les enquêtes précédentes (2003, 2011, et 2017). Là se trouve la force d'une telle enquête : mesurer les évolutions, sur plus de 20 ans, du métier d'animateur avec les personnes âgées !

Qui est l'animateur ?

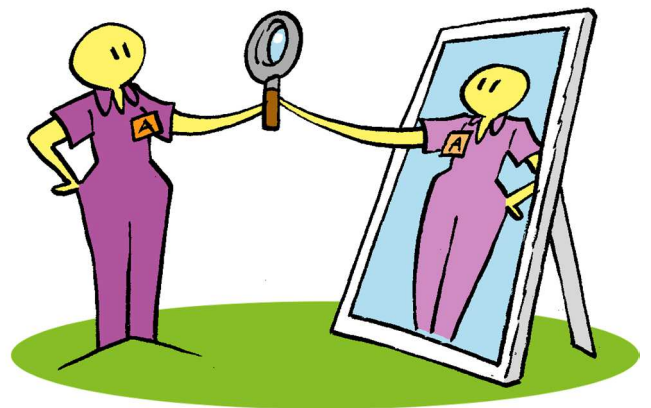
- C'est une **animatrice** ; la profession est féminisée à **91 %** (87.5 % en 2011).
- Avec une **moyenne d'âge de 44.1 ans** (41 ans en 2011) et une **ancienneté métier de 10.3 ans** (11.4 ans en 2011). Les écarts-types montrent **4 quarts équivalents** : 25 % ont moins de 3 ans d'expérience, 25 % ont entre 3 et 9 ans, 25 % ont entre 9 et 15 ans, 25 % ont entre 15 et 38 ans.

Expérience et renouvellement se côtoient dans un métier qui se situe dans la durée.

- Les animatrices ayant répondu à l'enquête exercent essentiellement (à 91 %) dans des **structures d'hébergement médicalisées** ; les 3 secteurs sont représentés : le secteur public (*sur-représenté, 55.5 % des répondants pour 44.3 % des places*), le secteur associatif (31.9 % des répondants pour 31.6 % des places) et le secteur privé commercial (*sous-représenté avec 12.4 % des répondants pour 24.1 % des places*). Nous voyons apparaître pour la 1^{ère} fois des **animateurs intervenant dans plusieurs types de structures** ; un petit 3.3 % modeste mais nouveau !
- Elles sont en **emploi stable** : 93.3 % sont en CDI ou sous statut fonction publique, seulement 6.7 % sont en CDD.
- Elles travaillent à **temps plein** (à 80.7 %, contre 61.9 % en 2017).
- **Mais leur nombre a-t-il évolué ?** C'est un chiffre que tout le monde attend...
 - En 2003, nous avons recensé 1 animateur pour **97.3** résidents
 - En 2011, nous avons relevé 1 animateur pour **71.3** résidents,
 - En 2017, nous avons trouvé 1 animateur pour **64.8** résidents,
 - En 2024, nous calculons 1 animateur pour **58** résidents.

Ce qui représente une augmentation de + 13,8 % en 7 ans, soit + 2 % par an, dans un contexte financier tendu, avec des catégories manquantes, et des missions diversifiées depuis les crises 2020-2021. Pour ne rien cacher, le taux brut de 1 pour 54.8 a été corrigé par des variations de taux d'occupation et les profils des répondants.

- Leur **emploi précédent** varie fortement : c'était l'animation pour 51.7 % (*contre 33.2 % en 2017, et la moitié vient de l'animation avec d'autres publics*), le soin pour 13.7 % (21.9 en 2017), l'intervention sociale pour 9.2 % (6 % en 2017), les emplois divers pour 23.1 % (33.6 en 2017) ; les « premiers emplois » sont rares : 2.3 %.



Sa formation ?

L'évolution est continue depuis 20 ans : les diplômés en animation étaient 19.5 % en 2003, 34 % en 2011, 75 % en 2017, et 76.7 % en 2024, un score remarquable pour une profession non réglementée. Les formations suivies sont ;

- pour le niveau 4 : le BP animation sociale pour 62.2 %, le titre animateur géronto des MFR 8.6 % (*dans le secteur associatif*), et les autres BPJEPS (*LTP et sports*) pour 6.5 %.
- pour les niveaux inférieurs : les BAPAAT ou les CPJEPS restent rares : 1.7 %.
- pour les niveaux supérieurs, on trouve les DE-DES-DEFA pour 13.5 %, les DUT-BUT pour 7.5 %, licence pro animation pour 1.3 % et masters 1 et 2 pour 2.5 %. Les animateurs formés à un niveau supérieur restent peu nombreux à 24.4 %, point faible de l'évolution.

La professionnalisation s'est faite en 20 ans par les formations de l'animation sociale (à 75.7 %), diplômes qui ont démontré leur utilité, mais qui sont menacés par la direction des sports !

Quelles sont les conditions d'exercice professionnel ?

Les budgets restent faibles, tout en augmentant légèrement (*budgets de fonctionnement par jour et par personne*) : 0.09 € en 2011, 0.12 € en 2017, 0.18 € en 2024.

Un tableau complet montre des montants qui varient selon deux facteurs :

- Le secteur : les secteurs publics sont les plus mal dotés en budget avec 0.14 € ; suit le secteur associatif avec 0.25 € ; et le privé commercial avec 0.28 €. Ces différences sont factuelles, mais doivent être interprétées avec prudence, les budgets ne couvrant pas les mêmes réalités : par exemple des modalités d'entretien d'équipement seront dans le budget général du public et dans des contrats affectés dans le privé.
- Le fait que l'animateur contrôle son budget est un facteur de moyens meilleurs et cohérents. Ce fait, déjà démontré précédemment, est confirmé et accentué.



Les leviers et les freins facilitant ou non la réalisation d'actions d'animation : nous prendrons les 4 premiers leviers et les 4 premiers freins et leur évolution depuis 2017.

- **Les leviers cités** sont dans l'ordre : les échanges et la communication avec les personnes pour 68.4% (47.1% en 2017, + 21.3 points !), la connaissance des attentes des personnes pour 64 % (50.9 % en 2017), suivis par les compétences de l'animateur pour 40.5 % (40.9 % en 2017, stable) et un duo : le soutien institutionnel pour 36.5 % (33.2 % en 2017) et les moyens humains et financiers pour 35.8 % (18.7 % en 2017 !).
- **Les freins cités** sont dans l'ordre : l'insuffisance des moyens humains et financiers pour 72.2 % (42.3 % en 2017, + 30 points), les coopérations difficiles avec les personnels de santé pour 49.1 % (44.7 % en 2017, encore en progression), l'insuffisance du soutien institutionnel pour 36.2 % (22.6 % en 2017, + 13.6 points), et l'altération des capacités des personnes pour 33.8 % (34.1 % en 2017, stable).
- **Certains facteurs sont à la fois des freins et des leviers**, comme :
 - Le soutien institutionnel comme frein pour 36.2 % et facilitateur pour 36.5 % (*score quasiment identique*).
 - L'expression d'insuffisance de moyens explose (*frein pour 72.2 %*), mais des efforts sont reconnus pour 35.8 %, dans un contexte budgétaire difficile, une sortie de crise, et une faible mais réelle augmentation des budgets d'animation.
 - Les coopérations difficiles avec les personnels de santé touchent désormais un animateur sur deux.

Il s'agit là de résultats partiels. L'exploitation se poursuit, en particulier pour des résultats départementaux (où des départements et des groupes locaux ont demandé des données, et où les résultats sont significatifs, comme par exemple le 44 et le 79), et aussi sur les typologies d'actions menées, en particulier pour le ministère de la Culture qui prépare des évolutions dans un cadre interministériel.

Les résultats complets seront publiés en 2025.